

N° 2026-17



Mairie de CASTILLON-SAVES

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 05/05/2026

ID : 032-213200900-20260424-2026\_17\_BPSCCELL-BF

S<sup>2</sup>LOW

## Note de présentation financières

### Budget Primitif 2026

La commune de Castillon-Savès est un village rural de 339 habitants pour une superficie de 11,96 km<sup>2</sup>. Elle fait partie de la Communauté de Communes de la Gascogne Toulousaine.

Le budget Primitif 2026 est élaboré avec une répartition par section qui est la suivante :

Section de Fonctionnement : 361 977.57 €

Section d'Investissement : 411 197.73 €

Le taux des taxes est de 53,56% pour la taxe foncière bâti, 96,59% pour la taxe foncière non bâti et 12,55% pour la taxe d'habitation. Les taux ne sont pas augmentés en 2026.

La commune a abondé la partie investissement « bâtiments publics » afin de pouvoir finir la toiture de l'église.

Elle a également prévu comme chaque année, la mise à l'état de quelques routes de la commune.

Le 30 avril 2026

Julien DELIX, Maire

